

UN POUR TOUS TOUS POUR UN
JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

REDICTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION: ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795. Adresse Télégraphique «HELVE» AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22 Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938

PHARMACIE ZECCHINI J. ZECCHINI PHARMACIEN DE 1ère CLASSE 21, Rue Adly Pacha, (à Côté du Crédit Lyonnais) LE CAIRE R. Com. 24518 Téléph. 44840

HOROVITZ JOAILLIER 26 RUE CHERIF PACHA ALEXANDRIE MAISON DE CONFIANCE EXCLUSIVITE DES MEILLEURES MARQUES DE MONTRES SUISSES

CHRONIQUE NATIONALE

TOUR D'HORIZON

Quand approchent les fêtes, quand une année va prendre fin et qu'une autre s'apprête à commencer, on sent toujours le besoin de mesurer le chemin parcouru.

Pour peu que nous nous donnions la peine d'observer les événements internationaux, nous pourrions constater que la situation s'est très profondément modifiée en une année et que le monde n'en est plus au même point où il se trouvait à la fin de 1941.

Mais si nous considérons notre situation intérieure, nous sommes plus frappés par les analogies que par les dissimilitudes. Pourtant il convient de les enregistrer.

Tout d'abord, un grand fait à constater: c'est que notre neutralité a pu être sauvegardée et que notre indépendance n'a subi aucune atteinte sérieuse.

Si notre espace aérien n'avait été violé à plusieurs reprises et si nous n'avons pu obtenir la satisfaction à laquelle nous avons droit, on pourrait affirmer que les événements politiques et militaires survenus en Europe, n'ont nullement affecté notre situation. A cet égard, on pourrait même dire que pour nous, il n'y a aucune différence entre la fin de 1942 et les dernières semaines de 1941.

Nous avons de très sérieux motifs de nous en réjouir, mais il serait un peu naïf de penser que nous devons ce bonheur à un hasard. Il serait non moins fou de penser qu'il en ira toujours ainsi et que cela durera en tout état de cause.

Ce sort presque unique en Europe et dans le monde entier, nous le devons dans une certaine mesure au fait que le théâtre de la guerre s'est déplacé d'Occident en Orient et que la conquête de notre territoire n'avait aucun intérêt pour personne.

Mais nous le devons aussi à notre armée dont l'effort de perfectionnement a été remarquable et qui se trouve actuellement à la hauteur de toutes les situations.

Nous le devons enfin à la loyauté de notre politique extérieure et à la fidélité avec laquelle nous suivons la ligne droite que nous avons choisie et qui est conforme à l'intérêt national et à l'Europe entière.

Dans l'état actuel des choses, il est difficile de prendre parti. Il est encore plus difficile de ne pas céder à ses sympathies et d'être en complète possession de soi-même, d'observer une grande prudence, dont certains d'entre nous sont parfois capables, mais que l'on ne peut demander, dans une égale mesure, à l'opinion publique, laquelle est sujette à des entraînements.

Cependant, c'est en ce domaine que notre peuple tout entier a démontré, par son attitude générale, que son éducation politique est faite depuis longtemps.

Chez nous, si l'on néglige toutefois quelques nuances, on ne peut vraiment pas opposer la politique du gouvernement à celle des masses populaires. Un scrutin sur la neutralité serait clair et net aujourd'hui, comme il l'aurait été en 1939. Il n'y a pas de domaine où notre attitude soit plus claire et où notre opinion soit plus unanimement partagée.

réglé lui-même tous les problèmes. Il a trouvé ses meilleurs collaborateurs dans l'économie privée qui possède un sens du réel que l'on ne saurait trouver chez tous les fonctionnaires du gouvernement, aussi avisés et entendus qu'ils soient.

D'un certain point de vue cependant, qui ressortit au domaine économique, la situation a sensiblement empiré depuis l'an dernier. Les offices de guerre nous attribuent, il est vrai, des rations en quantités suffisantes pour assurer à la population une alimentation normale, mais des consommateurs, plus nombreux qu'on ne le croit, ne sont pas toujours en mesure d'utiliser tous leurs coupons. Il en est d'autres pour lesquels ils sont insuffisants. Et cela ne va pas sans favoriser une des formes du marché noir. De la sorte, certains consommateurs ont plus que leur dû, tandis que d'autres ne l'obtiennent même pas.

Vous connaissez sans doute les raisons profondes de cette situation. D'une part les prix ont augmenté dans une proportion alarmante, — plus de 40% — et d'autre part, les salaires n'ont pas fait l'objet d'une hausse parallèle. Cela est supportable pour les gros revenus et les revenus moyens, car il est juste que chacun fasse des sacrifices sur son superflu, et il est bon aussi que l'on n'assiste pas entre les prix et les salaires à une course frénétique qui nous mènerait à l'inflation. Mais il est non moins certain que dans les catégories moins favorisées, les salaires n'ont pas été adaptés dans toute la mesure du nécessaire. C'est à la raison pour laquelle certains consommateurs ne peuvent pas faire usage de leurs coupons de rationnement.

Le fait est assez grave pour que l'on soit dans l'obligation de trouver dans les plus brefs délais une solution aussi satisfaisante que possible.

La justice sociale veut pour chacun la possibilité de mener une vie digne et à l'abri du souci le plus cuisant: à pouvoir arriver, à la fin du mois, à joindre les deux bouts. Ce sont là les éléments essentiels de la défense nationale. C'est de cela que dépend la solidité du front intérieur. Et l'on fait bien d'y songer.

Mais si l'on se doit de constater cet état de choses on serait tenté d'ajouter que l'insuffisance de l'adaptation de certaines catégories de salaires tient à l'égoïsme ou au manque de compréhension des employeurs.

Pourtant il faut admettre que beaucoup d'entre eux ne sont pas en mesure de faire un effort supplémentaire. Et cela est vrai, en dépit des résultats financiers favorables que peuvent enregistrer certaines industries.

Seulement le patronat n'est pas seulement fait de ces grandes entreprises. Il en est des petites qui jouent dans l'économie nationale un rôle très effacé peut-être, mais sans doute plus essentiel parce qu'elles occupent un plus grand nombre d'ouvriers et d'employés.

On reste ainsi tiraillé entre deux tendances contradictoires, entre deux exigences inconciliables: à On ne pourrait accorder des allocations supplémentaires aux employés, sans être obligé de permettre aux employeurs de relever le prix de vente de leurs produits. Ce qui produirait un nouveau renchérissement qui nécessiterait à son tour une nouvelle adaptation des salaires. Une telle course mènerait à la catastrophe.

Comme toujours, les problèmes économiques ne sont pas aussi simples qu'il y paraît au premier abord. Il n'y a pas de deux solutions. L'alternative ne se pose pas avec une rigueur aussi grande. Il y a un moyen terme.

D'aucuns ont proposé un blocage des prix et des salaires, mais on s'est vite aperçu que ce remède comporterait des inconvénients.

D'autres ont proposé que l'on institue de nouvelles caisses de compensation alimentées par tous ceux qui bénéficient d'un revenu satisfaisant et qui verseraient des allocations à ceux qui sont moins favorisés.

L'idée est ingénieuse. Elle a été bien accueillie. Malheureusement elle n'a pas encore été réalisée et l'on ne saurait assez le déplorer.

L'année s'achève sans que l'on ait fait dans ce domaine un pas décisif en avant. Cela peut paraître décevant, mais il reste encore un espoir. Depuis quelques temps, personne ne nie plus la nécessité de trouver une solution au problème. Nous en avons la preuve que l'on va bientôt s'atteler à cette question. Ce sera pour 1943, et nous voulons le souhaiter pour les tout premiers mois de 1943.

Pierre BEGUIN.

ECHOS DE NOEL

LE MESSAGE DE NOEL EN TEMPS DE GUERRE

Il existe entre Noël et la guerre le plus criant des contrastes. Voici pourquoi notre quatrième Noël de guerre... souhaitons que ce soit le dernier, comme en 1917! Puisque nous ne renouons pas à le célébrer nous ne renouons pas à le célébrer — je pense que personne n'y songe — demandons-nous au moins ce qu'il peut signifier.

D'abord, n'est-ce pas extraordinaire que tous les bruits de la lutte, les canons, les avions, les mitrailleuses, les explosions des obus et des bombes, les cris de guerre des assaillants et les cris de douleur des blessés, tout le tintamarre infernal du champ de bataille, les hurlements d'effroi des populations terrorisées par les raids, sans compter les voix couronnées ou moqueuses des propagandistes adresses se croisant dans l'espace, ne soient point encore parvenues à couvrir le cantique des anges dans la nuit de Noël et les vaissements du petit enfant dans sa crèche?

Notre génération peut bien avoir la main aux centenaies, tous, on en a fait la remarque, ne suscitent pas la même émotion et chacun n'intéresse, à tout prendre, qu'un cercle restreint d'initiés, hommes de science, musiciens ou littérateurs. Il en est même qu'on ne célèbre plus du tout. Qui donc, aujourd'hui, songerait à fêter — par exemple — l'anniversaire de Charlemagne, le puissant empereur qui domina l'Europe pendant quelques dizaines d'années? Et qui donc songera, dans 19 siècles, à commémorer la naissance de ceux qui, de nos jours, se sont donnés eux-mêmes, et que beaucoup ont acclamés, comme des sauveurs? Si donc, chaque année, même en temps de guerre, Noël est célébré dans le monde entier, par des foules toujours plus nombreuses c'est que cette fête plus qu'aucune autre, parle à nos coeurs et nous apporte un message. Quel?

Toujours le même, au fond, mais d'une telle richesse qu'on en peut donner je ne sais combien d'interprétations différentes et qu'aucun prédicateur n'est jamais embarrassé de savoir que dire dans un sermon de Noël. L'émotion qu'on éprouve au berceau d'un nouveau-né, l'humilité début des entreprises réelles, la joie et la ferveur, la réconciliation et la paix, la lumière qui brille dans les ténèbres, tout cela, sans compter beaucoup d'autres choses, fait partie de l'Evangile de Noël. Mais, si j'essaie de le résumer, je ne le puis mieux que dans les trois mots célèbres de l'apôtre Paul: foi, espérance, amour (1 Cor. 13/13).

La guerre, à côté d'autres maux, provoque chez beaucoup une crise de la foi, parce qu'elle est un défi à toutes nos certitudes. Les uns demandent: «Où est Dieu? Que fait Dieu? Si même il existe, n'a-t-il pas abandonné le monde aux forces de destruction, l'égoïsme, l'orgueil, la haine, la violence et la cruauté qui se déchènent sans entraves?» Et les autres baissent la tête et ne savent que répondre. Il n'y aurait effectivement rien à répondre, si Noël ne revenait pas chaque année nous rappeler qu'il n'en est rien, mais qu'au contraire «Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique pour le sauver (Jean 3/16). Or, le monde où Jésus naquit autrefois n'était ni plus beau, ni plus heureux, ni plus paisible, ni plus juste que celui que nous vivons aujourd'hui. Dieu n'a pas changé, dites-vous? Dieu non plus! Ni sa compassion pour une humanité perdue qu'il s'est donné pour tâche de reconquérir. Ce que nos yeux voient, c'est le chaos, non plus des éléments, mais des peuples acharnés les uns contre les autres. Ce que Noël, nous rappelle, ce n'est pas seulement que, comme au premier jour de la création, l'Esprit de Dieu se meut sur le chaos

(Gen. 1/2), pour en faire sortir, par sa Parole, un monde organisé, mais c'est qu'en la personne de Jésus, il est descendu dans l'humanité pour s'y incorporer à jamais, comme le levain s'incorpore à la pâte et ne peut plus en être séparé. (Math. 13/33).

Dès lors, tous les espoirs deviennent possibles. D'un certain point de vue, la guerre est un jugement de condamnation porté sur le monde. Nous ne pourrions même pas y voir autre chose, si Noël ne venait pas chaque année nous rappeler les intentions de Dieu à son égard: «projets de paix, et non de malin, afin de lui donner un avenir et de l'espérance. (Jér. 29/11). «Ce qu'il a plu de commencer, sans se lasser la main l'achève» dit un Psaume; et l'apôtre Paul fonde précisément l'espérance chrétienne sur le don de Jésus que Dieu fit à l'homme: «Lui qui n'a point épargné son propre Fils... comment ne nous donnera-t-il pas aussi toutes choses avec lui?» (Rom. 8/22). A la lumière de Noël la guerre apparaît toujours comme un jugement, certes, mais surtout comme une expérience désastreuse et sanglante, dont l'humanité peut tirer la leçon. Si elle tourne le dos à toutes les erreurs qui provoquent inévitablement la guerre, pour écouter enfin la voix du Christ et se laisser inspirer par lui, elle peut connaître encore un avenir de paix et d'harmonieuse collaboration. Si Noël n'était qu'un souvenir, celui d'une illusion perdue, il y a longtemps qu'on ne le célébrerait plus, ou qu'on le célébrerait comme une fête des morts, en allant déposer des couronnes et pleurer sur une tombe. Or, les foules qui se pressent dans les temples ne gémissent pas comme les disciples d'Emmaüs «Nous espérons, mais nous sommes probablement trompés, elles chantent leur joie, parce qu'elles espèrent toujours.

Mais la guerre est la négation de l'amour! Comment y croire encore lorsque chaque homme est devenu l'ennemi d'un autre? Ce serait impossible, j'en conviens, si Noël ne venait chaque année nous en rappeler l'existence et l'affirmer de nouveau. Cette affirmation, c'est justement à cause de la guerre que nous avons plus que jamais besoin

de l'entendre. L'amour de Dieu pour le monde s'est manifesté depuis la création de bien des manières, mais il ne fut jamais plus éclatant ni plus convaincant que dans le don de Jésus-Christ. Comment douter de l'amour qui sacrifie ce qu'il a de plus cher? Mais il y a dans cet amour, une vertu contagieuse. Jean la bien montre dans sa première épître, lorsqu'il dit: «Nous aimons (Dieu) parce qu'il nous a aimés le premier» (4/19), et qu'il ajoute: «Si Dieu nous a ainsi aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres» (4/11), et «Si quelqu'un dit: j'aime Dieu et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur» (4/20). L'amour de Dieu s'étend au monde entier; c'est pour tous les hommes que Jésus est né. Nous appartenons-il alors de faire, nous et des distinctions, d'aimer les uns et de détester les autres? Vous dites: c'est trop difficile, et d'ailleurs l'amour des ennemis dans un monde en guerre n'est-il pas une faiblesse et comme une trahison? Peut-être. Mais si vous pensez ainsi, mieux vaut ne pas célébrer Noël, car la haine et le mépris empoisonneraient votre fête et rendraient vos hymnes et vos prières abominables à Dieu. Ce que je sais, parce que je l'ai vu de mes yeux, c'est que la guerre entraîne tous les hommes dans le même malheur et la même souffrance et que rien à la longue ne rapproche comme une souffrance commune et partagée. A force de souffrir ensemble, même si c'est les uns par les autres, on peut finir par apprendre à s'aimer, comme des époux désunis se réconcilient parfois au lit de malade ou sur la tombe de leur enfant. Je suis certain que ce n'est pas Dieu qui a déclenché sur la terre le cataclysme d'aujourd'hui; la guerre a sa source dans le coeur des hommes et non pas dans le sien. Mais je suis également certain qu'il peut et veut s'en servir pour éveiller la compassion dans les coeurs en les soumettant tous à la même discipline de souffrance. Et la discipline peut conduire à l'amour, parce qu'elle est déjà de l'amour.

Que ce soit là notre prière de Noël en temps de guerre et que le jour vienne bientôt où l'on pourra dire de l'humanité, en ne changeant qu'un mot d'une parole biblique célèbre: «Elle a appris l'amour par les choses qu'elle a souffertes». Alors se réaliserait la belle parole d'un écrivain français: «L'anniversaire d'un grand homme, d'une grande époque, c'est une de nos naissances».

Herm. Ecuyer past.

UN APPEL

FAITES UN SACRIFICE!

Le Conseil fédéral a accordé abri et protection à de nombreux sans-patrie. Le Conseil fédéral a autorisé une action de secours sur l'ensemble du territoire suisse. A notre tour maintenant! Nous devons montrer, par notre sacrifice, que nous nous portons garants du droit d'asile traditionnel de la Suisse.

Immense est la souffrance qui se cache dans les camps de réfugiés en Suisse. Ici, il est impossible de rester spectateur impassible. Ici, il faut apporter son aide, toute l'aide possible et tout de suite. Faites un sacrifice...

Un ilot d'humanité au milieu d'un monde de haine et de destruction: ainsi apparaît notre Suisse. Ayez pitié des réfugiés privés de patrie. Venez-leur en aide. Faites aussi un sacrifice en faveur des réfugiés!

Rappelons à ce propos que le Comité central de la Nouvelle Société Helvétique, réuni à Genève, a voté la déclaration suivante:

« La question des réfugiés constitue un cas de conscience pour le peuple suisse. Elle doit être résolue conformément à notre conception traditionnelle du droit d'asile, c'est-à-dire dans un esprit d'humanité et de véritable charité chrétienne. De cette manière, les exigences d'une raison d'Etat bien comprise seront également satisfaites. Vouloir amoindrir la notion du droit d'asile correspondrait à l'abandon d'un élément essentiel du patrimoine moral de la Confédération, dont l'histoire nous demanderait compte.

« Le Comité central de la Nouvelle Société Helvétique encourage tous les efforts destinés à venir en aide aux réfugiés. »

de l'entendre. L'amour de Dieu pour le monde s'est manifesté depuis la création de bien des manières, mais il ne fut jamais plus éclatant ni plus convaincant que dans le don de Jésus-Christ. Comment douter de l'amour qui sacrifie ce qu'il a de plus cher? Mais il y a dans cet amour, une vertu contagieuse. Jean la bien montre dans sa première épître, lorsqu'il dit: «Nous aimons (Dieu) parce qu'il nous a aimés le premier» (4/19), et qu'il ajoute: «Si Dieu nous a ainsi aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres» (4/11), et «Si quelqu'un dit: j'aime Dieu et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur» (4/20). L'amour de Dieu s'étend au monde entier; c'est pour tous les hommes que Jésus est né. Nous appartenons-il alors de faire, nous et des distinctions, d'aimer les uns et de détester les autres? Vous dites: c'est trop difficile, et d'ailleurs l'amour des ennemis dans un monde en guerre n'est-il pas une faiblesse et comme une trahison? Peut-être. Mais si vous pensez ainsi, mieux vaut ne pas célébrer Noël, car la haine et le mépris empoisonneraient votre fête et rendraient vos hymnes et vos prières abominables à Dieu. Ce que je sais, parce que je l'ai vu de mes yeux, c'est que la guerre entraîne tous les hommes dans le même malheur et la même souffrance et que rien à la longue ne rapproche comme une souffrance commune et partagée. A force de souffrir ensemble, même si c'est les uns par les autres, on peut finir par apprendre à s'aimer, comme des époux désunis se réconcilient parfois au lit de malade ou sur la tombe de leur enfant. Je suis certain que ce n'est pas Dieu qui a déclenché sur la terre le cataclysme d'aujourd'hui; la guerre a sa source dans le coeur des hommes et non pas dans le sien. Mais je suis également certain qu'il peut et veut s'en servir pour éveiller la compassion dans les coeurs en les soumettant tous à la même discipline de souffrance. Et la discipline peut conduire à l'amour, parce qu'elle est déjà de l'amour.

Que ce soit là notre prière de Noël en temps de guerre et que le jour vienne bientôt où l'on pourra dire de l'humanité, en ne changeant qu'un mot d'une parole biblique célèbre: «Elle a appris l'amour par les choses qu'elle a souffertes». Alors se réaliserait la belle parole d'un écrivain français: «L'anniversaire d'un grand homme, d'une grande époque, c'est une de nos naissances».

Herm. Ecuyer past.

UN RAPPEL

Le message de Noël du Conseil Fédéral

« Notre pays traverse actuellement une des périodes les plus graves de sa longue et vieille histoire. La paix nous a été conservée, mais le recul constant de nos importations nous impose un devoir nouveau, chaque jour plus impérieux: celui d'arracher notre pain quotidien à notre propre sol.

Nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de nous préparer moralement à ne plus compter que sur la terre elle-même, sur l'énergie de nos bras, sur l'endurance de nos caractères pour subvenir à nos besoins journaliers.

Il est indispensable pour cela que la nation fasse preuve de discipline et de courage. Aussi c'est avec une reconnaissance profonde que le peuple tout entier se tourne vers le paysan suisse pour l'effort extraordinaire qu'il a dû fournir jusqu'ici.

Nous n'avons chance de réussir que si chaque citoyen suisse coopère à l'oeuvre commune, que si chaque pouce de notre sol est cultivé. Mais une juste répartition de nos denrées et des produits de première nécessité et leur judicieuse utilisation constituent une tâche qui fait appel au sens social de chaque Suisse et de chaque Suisseuse, à sa collaboration, à son énergie...

Tout Suisse doit savoir taire ses exigences personnelles, dominer ses préoccupations, faire preuve d'une solidarité agissante. Suisses, Suisseuses! Pendant des années de prospérité et de paix, nous nous sommes accoutumés à une vie de niveau fort élevé. Cette existence est le résultat de la prospérité nationale et de l'évolution sociale. Toutefois les relations normales avec le monde entier étaient la condition essentielle de cet état de choses.

Or, la guerre oppose un obstacle croissant à l'échange international des marchandises. Les restrictions sont devenues inévitables. Nous devons nous attendre à des renoncements plus grands encore. Ils seront d'autant plus faciles à supporter que le public se conformera aux instructions qu'il recevra de ses autorités...

Peuple Suisse! Nous serions contraints de te demander de fournir un effort considérable, d'accepter le sacrifice, de consentir à de nouveaux renoncements. La certitude que le travail sera fidèlement accompli par chacun, permettra de surmonter les obstacles et d'envisager l'avenir avec confiance.

Nous attendons de chaque Suisse et de chaque Suisseuse qu'il se montre digne de ce devoir que le moment présent lui impose. Où que ce soit que l'appel atteigne le citoyen, à l'armée à la charrue, à l'atelier, et combien même l'effort exigé paraîtrait à première vue impossible pour lui, il y répondra d'un grand coeur, et le bras prêt à les supporter.»

LA RADIODIFFUSION SUISSE

Les récentes critiques formulées au cours de la session parlementaire d'hiver au sujet de la radiodiffusion suisse, nous fournissent l'occasion aujourd'hui de relever l'effort méritoire de nos dirigeants pour maintenir le contact entre les Suisses de l'étranger et la Mère-Patrie.

En des temps où les lettres et les journaux sont censurés et mettent un temps infini pour nous arriver, il est bon d'entendre chaque soir la voix du pays, qui nous parvient avec une clarté parfaite.

Les heures d'émission des nouvelles, — à côté du programme musical varié, — ont été soigneusement étudiées. C'est ainsi qu'en Egypte, les nouvelles en français sont captées à 8h. 15, à 20 h. 15, à 22h. 55 et à 23h. 25.

Il y a là, penserait-on, de quoi satisfaire les esprits les plus exigeants. Pourtant ces émissions, aussi bien conçues qu'elles puissent paraître au prime abord, présentent de sérieuses lacunes.

Tout d'abord, pourquoi donc la presque totalité des nouvelles transmises concernent-elles les nouvelles de l'étranger (que l'on pourrait tout aussi bien capter aux postes d'origine) et pourquoi nous donner au complet-gouttes les nouvelles de Suisse que chacun attend avec impatience?

Un exemple: le matin, à 8h. 15, on ne donne pas de nouvelles de Suisse. On aurait pourtant si bien pu donner un résumé des nouvelles de la veille, pour ceux qui n'ont pu être à l'écoute.

A 20h. 15 une ou deux nouvelles, le plus souvent, pas de nouvelles du tout. Il semble que l'on veuille tenir l'auditeur en haleine, comme s'il s'agissait du dénouement d'un roman policier.

A 22h. 55, une petite chronique, — la meilleure de toutes, — se rapportant aux deux ou trois principaux événements de la journée. Et naturellement, le gros des nouvelles pour la fin, à 23h. 25. Très souvent aussi, pour dérouter l'auditeur... rien.

Pourtant, ça ne saurait vraisemblablement demander à tous les Suisses résidant à l'étranger, et qui veulent savoir ce qui se passe au pays, d'être assis à la radio tous les soirs, à toutes les émissions, dans l'espoir d'obtenir un vol une nouvelle. On est tenté de se demander si la radio est là pour renseigner les auditeurs, aux heures qui leur conviennent le mieux, ou pour les soumettre à la torture d'une attente souvent disproportionnée avec le résultat obtenu.

Surtout quand on pense que toutes les nouvelles et même les dernières nouvelles de l'Agence Télégraphique Suisse, sont connues bien avant 20h. Nous ne nous rappelons pas avoir entendu que le Conseil fédéral ou les Commissions des Pleins pouvoirs aient pris dans la soirée les décisions que l'on peut bien nous communiquer à 23h. 30 seulement.

On nous dira peut-être que c'est pour éviter une répétition. Nous ne voyons pas où serait le mal. La B.B.C. le fait bien. Surtout étant donnée la vitesse à laquelle sont lus les communiqués, une répétition serait bienvenue.

De plus, c'est avec regret que chaque soir nous constatons la disproportion entre les nouvelles de Suisse en langue allemande, et celles de langue française. Pourquoi deux poids et deux mesures?

Il n'est pas dans notre pensée de vouloir critiquer toute l'organisation de nos studios, car nous savons à quelles difficultés ils doivent faire face et nous leur sommes reconnaissants pour l'effort qu'ils ont fourni jusqu'ici. Mais nous voulons espérer que ces quelques remarques seront prises en considération par les organisateurs de nos stations d'émission.

Nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité à tous nos lecteurs! Salute e prosperità auguriamo a tutti i nostri lettori! Viel Glück und Gottes Segen im neuen jahre wünschen wir allen Lesern! "Le Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient"

NOUVELLES DE SUISSE

ELECTRIFICATION COMPLETE DE LA LIGNE LUCERNE-INTERLAKEN

Berne, 23 déc. — La ligne Lucerne-Interlaken, est aujourd'hui entièrement électrifiée.

Depuis un an, le tronçon Lucerne-Meiringen avait été mis en exploitation. Le tronçon Meiringen-Interlaken vient d'être mis sous tension.

D'après l'horaire en vigueur on croit savoir que le trajet Lucerne-Interlaken se fera en 3/4 d'heure.

L'APPROVISIONNEMENT DES CUISINES SCOLAIRES

Berne, 23 déc. — Afin de remédier à certaines difficultés d'approvisionnement que rencontrent les cuisines scolaires, particulièrement nombreuses en Suisse à la suite du rationnement du pain et du lait l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a élaboré un règlementation avec les autorités intéressées.

Il s'en est tenu dans ce domaine à la règle selon laquelle toute acquisition de marchandises rationnées ne peut se faire qu'en échange des coupons correspondants. Toutefois le système prévu comporte des facilités pour le ravitaillement des cuisines scolaires.

LES RESTRICTIONS SUR LA CIRCULATION

Berne, 23 déc. — L'Office de guerre pour l'industrie et le Travail communique que les autorisations de circuler accordées par la section de la production d'énergie et de chaleur sous la forme de transparents rouges, bleus, verts jaunes et orange-vert; appliqués au pare-brises des autos, ainsi que les permis délivrés à titre de mesure de l'économie de guerre conservent leur validité pour 1943 et n'ont pas à être renouvelés.

Les permis ordinaires de circulation, délivrés par les cantons, en application de la loi sur la circulation des véhicules à moteur, ne sont pas touchés de ce fait.

L'INITIATIVE RELATIVE AU DROIT AU TRAVAIL

Berne, 23 déc. — Dans une séance consacrée à l'étude des problèmes sociaux actuels, le Comité central de l'Union suisse des syndicats autonomes a repoussé l'initiative des indépendants relative au droit au travail.

NEGOTIATIONS ECONOMIQUES AVEC LA SLOVAQUIE

Berne, 23 déc. — Depuis le 9 décembre des négociations se poursuivaient à Pressbourg, entre une Délégation suisse et une Délégation slovaque, en vue de la conclusion d'un accord commercial.

Ces négociations ont abouti lundi à la signature d'un Protocole fixant les conditions dans lesquelles s'opéreront les échanges durant le premier semestre de 1943.

On espère qu'il en découlera un accroissement du commerce entre la Slovaquie et notre pays.

LE MESSAGE DE NOEL DU GENERAL GUISSAN

Berne, 25 déc. — Le Général Guisan a passé les fêtes de Noël auprès de la troupe.

Il s'est adressé cette après-midi à l'armée tout entière.

Le Général a déclaré entre autres: Le privilège dont jouit notre pays nous impose des devoirs, en particulier celui de la vigilance. Il faut que par toute notre attitude s'affirme notre volonté de défendre notre terre contre quiconque voudrait y toucher.

Le Général Guisan a ensuite salué les combattants de tous les pays qui donnent leur vie pour leur patrie et termine en affirmant la certitude que les soldats suisses feront le même sacrifice, si le cas se présentait, les yeux rivés sur le drapeau à croix blanche, symbole de liberté, de solidarité et de foi chrétienne.

LES BALLONNETS INCENDIAIRES

Berne, 25 déc. — Ces derniers temps, de petits ballons sans équipement et de provenance étrangère, sont tombés, en dérive, sur notre territoire. Ils sont destinés, entre autres choses, à transporter à de longues distances et à laisser choir ensuite des matières incendiaires.

D'après les constatations faites jusqu'ici, ces matières peuvent être de nature différente. Les unes se présentent sous la forme de matières très inflammables, telles que par exemple des boîtes de laine de bois imprégnée, munies d'un dispositif électrique mis en action dès qu'il touche le sol, d'autres sont constituées par des flacons ou des bidons qui éclatent au choc. Le contenu de ces récipients s'enflamme spontanément au contact de l'air, brûle longuement et, dans certains cas, peut s'enflammer à nouveau. Il n'est pas du tout impossible que ces engins incendiaires renferment encore des explosifs de sorte que cette raison aussi la plus grande prudence s'impose.

A ces ballonnetts sont souvent suspendus des fils métalliques assez longs qui, en touchant des lignes à haute tension ou autres, peuvent provoquer de graves accidents. C'est pourquoi il est indispensable, en cas de découverte et avant toute intervention, de s'assurer si des fils ne sont pas en contact avec des lignes électriques.

La population est invitée d'une manière pressante à vouer la plus grande attention aux ballonnetts incendiaires et aux matières inflammables qu'ils transportent et à observer à leur endroit une extrême prudence.

La police et, dans les communes astreintes à la défense aérienne passive, le chef local DAP, doivent être immédiatement prévenus. En cas d'incendie ou de danger d'incendie il faut aviser en outre le service du feu. Tous les cas observés doivent être annoncés immédiatement, par téléphone, au Service technique du Département militaire fédéral, subdivision munitions, Berne (Tél. No. 61). Ce service donnera les instructions nécessaires au sujet du matériel découvert.

LE VOYAGE DU «CARITAS 1er»

Berne, 26 déc. — La Fondation pour l'organisation des transports de la Croix-Rouge communique que les travaux de réparation du Caritas 1er étant achevés, le vapeur a quitté Lisbonne la veille de Noël pour entreprendre un voyage humanitaire.

Le vapeur transporte des vivres, et des vêtements destinés à des prisonniers de guerre internés dans divers camps européens.

Les organisateurs de la Fondation espèrent que la coïncidence toute fortuite du départ du bateau sera d'une heureuse augure pour le départ de ce bateau de la Croix-Rouge battant pavillon suisse.

AU CONSEIL D'ETAT FRIBOURGEOIS

Berne, 26 déc. — Le Conseil d'Etat fribourgeois a décidé de réparer comme suit la part du canton sur les bénéfices des trois dernières tranches de la Loterie de la Suisse romande.

18,500 frs pour des oeuvres de bienfaisance. 13,800 frs pour la création d'occasions de travail.

12,000 frs pour les secours aux familles des soldats. 9,000 frs pour l'éducation physique de la jeunesse.

En outre, plus de 31,000 frs seront affectés à la conservation du patrimoine historique et à des recherches scientifiques.

DECES DU PROFESSEUR AURELE STODOLA

Berne, 26 déc. — On a appris aujourd'hui le décès du Professeur Aurele Stodola, à l'âge de 93 ans. 1889 à 1929, le Professeur Stodola enseigna la construction des machines à l'Ecole Polytechnique fédérale où il créa le laboratoire des machines. Il est considéré comme le créateur de la turbine à vapeur et il a écrit un grand nombre d'ouvrages pleins d'autorité.

L'Université de Zurich lui avait décerné le titre de Docteur Honoris Causa.

Membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes, la Société des Ingénieurs allemands lui attribua une médaille. Il avait également reçu la plus haute distinction anglaise pour la construction des machines.

LE PROJET DE BUDGET DE LA VILLE DE LAUSANNE

Berne, 27 déc. — Cette fin de semaine succédant aux journées de Noël a été fort calme en Suisse.

Au point de vue politique, il convient de mentionner une nouvelle récente, mais significative d'un certain état d'esprit.

Nous nous avions dit que les électeurs communaux de la ville de Lausanne avaient rejeté le budget municipal pour 1943.

Le nombre des électeurs avait été très faible atteignant à peine le tiers.

L'exécutif de la grande commune arbaine crut pouvoir sauver son projet financier en ne le modifiant que sur le point qui avait motivé le référendum victorieux. Il supprima l'augmentation prévue sur la taxe sur les vins. Mais le second projet est menacé également du référendum. On annonce qu'un comité s'intitulant groupement ouvrier pour l'étude fiscale, vient de lui faire part de son intention de lancer un nouveau référendum.

LA NOUVELLE USINE HYDROELECTRIQUE DE GERBOIS

Berne, 27 déc. — La première étape de la mise en service de la grande usine électrique de Gerbois près de Genève est franchie.

Samedi on a procédé à ce qu'on appelle la mise en eau, de l'installation qui doit mettre la ville et le canton de Genève, grâce à des travaux véritablement gigantesques, exécutés sur le Rhône, au bénéfice d'une abondante production de force électrique.

Pour le moment, il ne s'agit encore que de l'entrée en activité de la moitié de la puissance productive de la nouvelle usine. Pour l'instant, on ne disposera que d'une chute de 10m. par la création de lacs artificiels. C'est l'été prochain seulement, avec une chute de 20m. que la production atteindra le chiffre prévu.

LE TRAFIC DES C.F.F. PENDANT LES FETES DE NOEL

Berne, 28 déc. — La direction générale des Chemins de fer fédéraux communique ce qui suit au sujet du trafic de Noël.

En raison du manque de neige, le trafic des sports était inexistant. Le transport pendant les fêtes de Noël des voyageurs, ainsi que celui des bagages, des colis express, des marchandises grande vitesse, et des envois postaux, ont été extraordinairement intenses.

Grâce au congé de plusieurs jours, dû à la pénurie de charbon, les effets de la réglementation des permissions militaires le trafic fut mieux réparti qu'avant la guerre.

Aussi est-il possible de l'assurer dans une plus large mesure au moyen des trains régulier. Le nombre des dédoublements des trains spéciaux fut par conséquent moins élevé que pendant les années d'avant-guerre. Nombre de personnes ayant pris leurs billets d'avance, les guichets se trouvaient beaucoup moins encombrés. Le trafic se déroula sans accrocs et il n'y eut pas d'importants retards de trains.

NOS VERGERS

Berne, 28 déc. — Le Conseil fédéral a voté un crédit supplémentaire de 250,000 frs pour une oeuvre spéciale dont le but est d'augmenter le rendement des arbres fruitiers.

Il s'ajoute à celui décrété il y a deux mois et demi et concernant la transformation des vergers. Les mesures prises jusqu'ici pour améliorer la production des arbres fruitiers ont donné de bons résultats.

En raison de la pénurie des denrées alimentaires et des difficultés d'importation, il faut amplifier les efforts faits jusqu'ici.

Le crédit supplémentaire doit permettre surtout de développer les connaissances pratiques des arboriculteurs, de mettre à leur disposition des experts et des spécialistes qui les instruiront des soins à donner aux arbres et qui surveilleront l'emploi rationnel des produits utilisés pour les arbres menacés de maladie.

Il faudra organiser pour les récoltes l'intervention de la main d'oeuvre auxiliaire.

Comme on le voit, les autorités se préoccupent activement de développer une arboriculture saine.

LES CUISINES SCOLAIRES

Berne 30 Déc. — A la suite d'une Conférence des représentants des Départements cantonaux de l'Instruction publique sous la présidence de M. Saxer, Chef de l'Office fédéral de guerre pour l'Assistance, le Département fédéral de l'Economie publique a pris aujourd'hui une Ordonnance sur les repas scolaires.

L'Office fédéral pour l'Assistance est dorénavant autorisé à appuyer les mesures prises par les communes et les cantons en vue de procurer aux écoliers une nourriture saine et abondante.

Seront subventionnées par la Confédération les cuisines scolaires destinées aux enfants qui fréquentent les écoles primaires ou secondaires et dont les parents sont dans la gêne.

La distribution d'aliments aux élèves des écoles enfantines donne droit aux subsides fédéraux en tant que les cantons et les communes allouent une subvention.

La cuisine scolaire consiste en collations ou en repas servis gratuitement ou à prix réduits.

POUR FAVORISER LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES

Berne 30 Déc. — La Fondation en faveur des recherches scientifiques de l'Université de Berne, a accordé en 1941 et 1942 des crédits de près de 71,000 Frs. pour des publications scientifiques et des recherches dans ce domaine de toutes les facultés.

Les Fondations pour les recherches scientifiques des Universités de Zurich, de Bâle et de Berne se sont groupées pour assurer les fonds pour les recherches scientifiques.

LA RATION DE SAVON POUR LE 1er TRIMESTRE DE 1943

Berne 30 Déc. — Le coupon en blanc portant la lettre «S» de la carte de savon pour les mois de janvier, février et mars 1943 est validé.

Ce coupon correspond à 400 unités et donne droit à l'acquisition de savons en morceaux exclusivement.

AU CONSEIL FEDERAL

Berne, 30 Déc. — Le Conseil fédéral a tenu sa dernière séance de l'année mardi matin.

Il a pris diverses dispositions importantes concernant particulièrement le commandement de l'armée. C'est ainsi que le Col. Commandant de Corps Ulrich Villet a été libéré de ses fonctions de chef d'Instruction de l'armée, avec remerciements pour les services rendus. Il a été placé à la disposition du Conseil fédéral.

Le Col. Commandant de Corps Ulrich, né en 1877, était le fils du Général Villet qui fut Commandant en Chef de l'armée suisse pendant toute la durée de l'occupation des frontières de 1914 à 1918.

Il est remplacé au poste de Chef d'Instruction de l'armée par le Col. div. Marquard qui est promu au grade de Col. Commandant de corps. Ce dernier sera remplacé par le Col. div. Montmolin, jusqu'ici Officier instructeur d'artillerie.

SUPPRESSION D'UN GROUPEMENT POLITIQUE

Berne, 30 déc. — Le Conseil fédéral a fait dissoudre un groupement politique nommé «Opposition nationale de St-Gall», fort peu nombreux et qui, aux dernières élections communales n'avait réuni que 3 à 400 voix sur les 20,000 votants.

L'arrêté d'interdiction vise également toute autre organisation qui tendrait à nuire à la sécurité de l'Etat.

La mesure se fonde sur le fait que cette opposition nationale s'est fixée un but contraire au maintien de l'indépendance du pays et de sa neutralité et qu'elle met en péril la sécurité de l'Etat.

LES SECOURS D'HIVER

Berne, 30 Déc. — Le Conseil fédéral a décidé de verser une subvention unique de 500,000 frs. au Secours Suisse d'hiver pour 1942-43.

Cette somme permettra de créer un fonds de compensation pour venir en aide principalement aux populations montagnardes désertées.

MODIFICATIONS LEGERES A L'IMPOT SUR LE LUXE

Berne 30 Déc. — Le Conseil fédéral a apporté quelques amendements, demandés au cours de la dernière session parlementaire à son arrêté du 13 octobre instituant un impôt sur les articles de luxe.

Certains appareils qui pour l'usage courant sont considérés comme articles de luxe, seront exonérés de l'impôt pour les cas tels que les recherches scientifiques, l'enseignement et soins aux malades.

Les articles servant d'instruments de travail, tels que les appareils photographiques ne paieront plus de taxe.

CONFITURES GROPPI en pot de 1 lb. P.T. Coings ... 12 Dattes ... 8 Figues ... 8 Fraises ... 9 Mangues ... 12 Roscs ... 9 Oranges Marmelade ... 8 Abricots ... 9 EN VENTE CHEZ "GROPPI" & "A L'AMERICAIN" R.C. 166.

FUMEZ la cigarette fine de luxe de préférence ELMAS et pour vous fumeurs de Virginia, la cigarette OLD VIRGINIA préparée uniquement avec des tabacs purs 100% de VIRGINIE SALONICA CIGARETTE COMPANY B. P. No. 490 - ALEXANDRIE R.C. 732

SPECO Travaux Spéciaux de Construction LE CAIRE EMILE KLAUSER; Ing. Dipl. E.P.F. 32, Sharia Malaka Farida Téléphone 59594, B.P. 1719 BUREAU TECHNIQUE - ENTREPRISE - PROJETS - EXPERTISES Travaux hydrauliques, fluviaux et maritimes Fondations Béton et Béton armé dans toutes leurs applications Travaux de protection contre: Infiltrations - Gaz et Liquides corrosifs - Chaleur - Son Travaux au "Ganit" (projection de mortier à l'air comprimé) Injections de ciment Reconstructions et rénovations Salles frigorifères (airconditionnées) Projet et exécution: «Speco» Calcul statique: Ing. Ed. Schwarz.

DEDIE A CEUX QUI TROUVENT QUE NOTRE PRESSE SUISSE MANQUE DE CRAN

Comment elle a répondu au Dr. Schmidt

PROPAGANDE A REBOURS

Une constatation est à sa place: Avec une propagande d'intimidation pareille la méfiance qu'on ressent à Berlin chez les petits Etats envers la «nouvelle Europe», ne sera guère écartée, guère étouffée.

«Nouvelle Gazette de Zurich».

Cette conception d'un «ordre nouveau» sous l'hégémonie allemande serait absolument incompatible avec l'indépendance et la souveraineté des Etats européens, puisque c'est une volonté étrangère qui, par exemple, déciderait de ce que l'on peut dire et ne pas dire, écrire et ne pas écrire en Suisse, au risque d'être déporté ou «expédié dans l'au-delà».

«Neue Berner Zeitung».

Ces aimables propos apportent une justification nouvelle à la réserve dont notre opinion publique a fait preuve jusqu'ici à l'égard de la conception nationale-socialiste de l'Europe nouvelle... On doit bien savoir à Berlin que jamais nous n'accepterons de notre rien gré un statut international qui nous priverait de notre indépendance.

«Gazette de Lausanne».

QUELLE FORCE D'AVOIR RAISON?

Ces menaces ne feront aucune impression parce qu'on n'a pas du tout en Suisse le sentiment d'être dans son tort. La presse suisse ne mène aucune polémique inconvenante, contre l'Allemagne. Elle s'efforce seulement ici ou là de répandre quelques vérités qui, de temps à autre, piquent désagréablement ceux qui se les entendent dire. Au reste le tout-puissant Reich grand-allemand se sentira d'autant moins visé par la petite Suisse que nos journaux ne parviennent pas à un peuple allemand, puisque nos journaux sont interdits.

«Volksrecht».

On se rappelle que le Dr. Schmidt porte-parole du ministère des affaires étrangères du Reich, s'en est pris vivement à la presse suisse. Il lui a fait reproche de ne pas s'allier à l'«ordre nouveau» et a déclaré qu'il n'y aurait pas de place dans l'Europe nouvelle pour les journalistes qui écrivent contre elle. Il a même haussé le ton jusqu'à dire: «Le procès de ces journalistes serait vite fait; on les enverrait chercher une autre patrie dans les steppes de l'Asie, ou bien il serait peut-être encore préférable de les expédier dans l'au-delà».

Toute la presse suisse a répondu de bonne encre à ces reproches et a

ces menaces. Elle a parlé un langage ferme, digne et viril. Puis elle s'est remise au travail sans dévier de sa ligne. L'intimidation ne fait aucun effet sur la presse suisse, et c'est là le côté positif de cet incident de la Wilhelmstrasse qui aura, en effet, eu ceci de bon de le démontrer une fois de plus.

Ici nous ne pouvons qu'applaudir ce que les journaux suisses ont dit. Tout serait à citer. Voici seulement quelques extraits tirés des articles des journaux qui nous arrivent cette semaine et qui nous voudrions souligner. Ils montreront aussi que, d'un bout à l'autre du pays, c'est l'unanimité. Réd.

«Libera Stampa».

PETITE ANTHOLOGIE DES COMMENTAIRES CONSACRES DANS NOS JOURNAUX A L'INCIDENT DE LA WILHELMSTRASSE

QUESTION

Comment expliquer cette irritation? Par un patriotisme exagéré ou par une certaine nervosité consécutive à divers événements?.. «Gazette de Lausanne».

UNE AUTRE LANGUE

Pour répondre à ces reproches qui reviennent périodiquement et aux insultes que nous déversent à l'occasion les feuilles allemandes, il n'y a pas de fonds communs, pas même d'attention réciproque, pas de langage qui soit compris des deux côtés. «National Zeitung».

AU PAYS DU DR. SCHMIDT

Nous n'avons jamais entendu dire que l'on soit intervenu en Allemagne contre les organes de presse qui se sont attaqués à notre pays ou à notre peuple de la manière la plus méprisante. «Schaffhauser Nachrichten».

LE PRINCIPE AUQUEL NOUS TENONS

Le Conseil fédéral a toujours déclaré à bon droit que la presse suisse n'engage pas comme telle l'opinion du gouvernement, étant donné qu'elle jouit d'une liberté de principe. Le ministère allemand abat cette cloison. «Tribune de Lausanne».

ALORS LE MALHEUR ENTRETRAIT CHEZ NOUS, SI...

C'est alors que le malheur entrerait chez nous, le jour où le peuple suisse pourrait supposer que sa presse se tait parce qu'elle serait victime des méthodes d'une «propagande d'intimidation» — comme un journal les qualifiait très justement. Alors la presse ne serait plus digne de tenir le front spirituel de notre défense nationale. «Ostschweiz».

PERSPECTIVES A CONSIDERER

Envers notre Etat, notre Confédération neutre, pacifique et démocratique, nous n'avons qu'un seul devoir, celui d'être vigilant pour son destin présent et avenir, celui de dire sincèrement ce que seraient les conditions d'un lendemain qui se présenterait sous des perspectives nouvelles, mais aussi ce que ce lendemain serait sous les perspectives de l'esclavage et de la perte des valeurs morales et matérielles qui ont valu à notre pays une glorieuse histoire.

«Tribune de Genève».

L'ORDRE D'APRES-GUERRE

Il tombe sous le sens que l'ordre d'après-guerre dépendra avant tout de la victoire de l'une ou de l'autre des parties qui s'affrontent présentement dans leur gigantesque duel. Les antagonistes hésitent donc à formuler leur programme dans tous ses détails vu qu'ils ne savent pas eux-mêmes en quoi il consistera. Pour nous, Suisses, le problème est à la fois beaucoup plus simple et beaucoup plus compliqué. Il est plus simple en ce que nous n'avons pas à envisager la défense de vastes intérêts... Il est plus compliqué parce que, dépendant du point de vue économique non seulement de nos voisins, mais aussi d'Etats beaucoup plus lointains, nous ignorons comment et en quelle mesure notre économie sera transformée par le statut que le vainqueur imposera. Toutefois, cette incertitude ne doit pas nous inciter à attendre, inquiets et immobiles, les décisions de meneurs de jeu. Plus nous aurons pris d'utiles mesures en prévision du retour de la paix, plus aussi nous aurons des chances de survivre. «Tribune de Genève».

ROS DI-BACK LE CAIRE - ALEXANDRIE LES GRANDS MAGASINS LES PLUS COMPLETS D'EGYPTE R.C. 302

SOHAITS DE FETES POUR DISPENSE ENVOI DE CARTES DE VISITE



A TOUS BONNE ANNEE 1943 des Comités de la Société Suisse d'Alexandrie et du Cercle Suisse du Caire.

M. et Mme C. L. BURCKHARDT envoient à tous leurs amis leurs affections et leurs vœux pour l'année nouvelle

M. et Mme L. BORNAND présentent à tous leurs amis leurs vœux les meilleurs pour 1943

M. LE PASTEUR et Mme ECUYER présentent à tous, compatriotes coreligionnaires, amis, leurs vœux les meilleurs pour 1943.

M. et Mme B. FAVARGER présentent à leurs amis et connaissances leurs meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'Année

M. et Mme MAURICE FIECHTER Que 1943 soit pour chacun une année de victoire et de paix

PAMI LA PRESSE SUISSE

LA GRECE HEROIQUE ET MARTYRE

Le 28 octobre 1940, après une violente campagne de la presse italienne, rappelant celles qui précéderent dans les colonnes des journaux du Reich, l'occupation de la Tchéco-Slovaquie, l'invasion de la Pologne et l'écrasement de la Yougoslavie, le ministre d'Italie à Athènes remettait à 3 heures du matin un ultimatum au président du Conseil hellénique, sommant le gouvernement grec de livrer aux forces armées italiennes comme garantie de la neutralité de la Grèce et de la sécurité de l'Illyrie certains points stratégiques du territoire grec.

Entremettant cette note le ministre d'Italie avait ajouté verbalement que le mouvement des troupes italiennes pour entrer en territoire hellénique commencerait à 6 heures du matin. Ainsi il était donné à la Grèce un délai de trois heures pour décider de son sort.

On sait ce qui suivit: mais on se demande encore comment cette petite nation, dans un état d'infériorité manifeste au point de vue numérique, encore plus au point de vue du matériel, avec une flotte composée de quelques contre-torpilleurs et sous-marins et d'un vieux croiseur cuirassé, presque sans avions, parvint, sous les bombardements aériens et la menace constante d'une marine de guerre des plus puissantes de l'Europe, à effectuer sa mobilisation et à grouper ses forces — à l'heure où ses troupes de couverture contenaient l'envahisseur à la frontière — pour finalement repousser ce dernier hors du territoire national, et prendre à son tour une offensive qui mena ses

M. et Mme A. HILTY présentent à leurs amis, leurs meilleurs souhaits pour 1943.

RICHARD HASSLER et famille envoient à leurs amis et connaissances leurs vœux de bonheur et de prospérité pour 1943

M. JEAN MONTANT présente ses meilleurs vœux pour 1943 à tous ses amis et connaissances

M. et Mme PAUL REINHART présentent à leurs amis et connaissance leurs meilleurs vœux de fête et de prospérité

EMILE KLAUSER PIERRE SCHULER WALTER TSCHANZ vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1943

M. et Mme A. VILLEMEN souhaitent à tous leurs amis et connaissances leurs meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.

LA MAISON COMMERCIALE B. FAVARGER, ING. 64 rue Ibrahim Pacha, LE CAIRE vous adresse ses meilleurs souhaits pour 1943.

AU CAIRE Parmi nos Sociétés...

Le CERCLE SUISSE DU CAIRE se fait un plaisir d'inviter tous les membres de la Colonie à venir dans ses locaux célébrer le LE 1er DE L'AN par un Fruehschoppen dès 11 h. a.m.

CERCLE SUISSE DU CAIRE 31 DECEMBRE A l'intention des compatriotes qui voudraient célébrer la venue de l'an nouveau au Cercle, le Comité a décidé qu'exceptionnellement les locaux resteraient ouverts le soir du 31 Décembre jusqu'après minuit.

Ecole Suisse du Caire ASSEMBLEE GENERALE L'assemblée annuelle des parents et des membres protecteurs de l'Ecole Suisse aura lieu le mardi 5 Janvier 1943 à 6 heures précises dans les locaux du Cercle Suisse, Rue Hawaiati No. 5.

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE Séance le mardi 5 Janvier 1943, à 4 h. p.m., chez Mme. Sayer, 20 Rue Adly Pacha.

SECTION SUISSE DE TIR. LE CAIRE Dimanche, 20 Décembre 1942 MATCH R. A. F. III M. U. contre SECTION SUISSE DE TIR I Conséquence de la Guerre! Les traditionnelles Cibles Anglaises aux Matches avec les Britanniques ont fait place à la Cible Suisse B4, vu le manque de papier.

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Score 3. Includes names like Winkler, Moser, Bieber, Geiger, Haller, Chaudet, Thiébaud, Schott, Stücheli, Pahud, Baer, Gmür, LAC Scott, W.O. Percy, Cpl. Veitch, Cpl. Scott, Sgt. Trusler, Cpl. Allan, S/Ldr. Hollingworth, LC. Cromarty, Sgt. Glen, F/S. Fayers, LAC. Rees, Cpl. Womphell.

MITRA MAISON SUISSE D'ELECTRICITE SOUHAITE A SES NOMBREUX AMIS ET CONNAISSANCES LES MEILLEURS VOEUX D'UN JOYEUX NOEL ET D'UNE HEUREUSE ANNEE 1943.

A ALEXANDRIE Parmi nos Sociétés...

M. le Chargé d'Affaires de Suisse et Madame Alfred Brunner se feront un plaisir de recevoir, à l'occasion du Premier de l'An de 11 heures a.m. à 13 heures a.p., à Alexandrie au Cercle Suisse, tous les Suisses et Suissesses résidant ou de passage en Egypte.

SOIRÉE DE SYLVESTRE AU CERCLE SUISSE D'ALEXANDRIE En dépit du «black-out» et des temps actuels si difficiles, un groupe de membres du Cercle a décidé de passer gaielement d'une année à l'autre.

Le Noël de l'Ecole Suisse «La belle fête de Noël et le joli spectacle! Telles étaient, résumées en quelques mots les impressions de tous ceux qui eurent cette année-ci, le privilège d'assister, mercredi 25 décembre, au Noël de l'Ecole suisse.

HOTEL PENSION SUISSE Prop. Mme. M. FREY 26, rue Antikhana, Tél. 55639 LE CAIRE Succursale à Maadi: MAADI HOUSE 1, Midan Fouad 1er. Tél. 80314 Maadi.

Pour vos cadeaux de jour de l'An SACS A MAIN en daim, peau de serpent, etc., pièces choisies Fabrication Européenne JAQUETTES en drap ou tricot ROBES DE CHAMBRE en castor velours pour dames. ROBES-TAILLEUR

SPLENDOR RUBBER SHOES, S.A. Fabrique de Chaussures avec semelles en Caoutchouc Talons, Tuyaux et tous genres d'articles en Caoutchouc. — Toile isolante. Usine: 50, Rue Ghamrah, Tél. 58148. Dépôt de Distribution: Rue Bein el Sourein — Tél. 47056 R.C. Caire 26979.

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 14, Rue de la Poste (Tél. 24249).

Nous avons l'honneur de vous inviter très cordialement avec votre famille, à notre CULTE DE FIN D'ANNEE qui aura lieu jeudi 31 décembre. Il commencera à 4 heures précises et durera environ une heure, de sorte que tout le monde pourra rentrer chez soi avant minuit.

PROGRAMME «Grave», pour violoncelle et orgue. — G. F. Händel. «Ach bleib mit deiner Gnade», pour soprano et orgue. — M. Prätorius. «Largo», pour deux violons et orgue. — A. Vivaldi. «Adagio molto», pour violoncelle et orgue. — A. Ariosti. Allocution (en français) «Andante», pour deux violons et orgue. — G. F. Händel. «Das Jahr ist nun zu Ende», pour soprano et orgue. — M. Vulpinus. «Mélodie», pour violoncelle et orgue. — C. W. Gluck. Prière et bénédiction.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39, Avenue Fouad 1er

JEUDI 31 DECEMBRE 1942: 5 h. p.m. — Culte de fin d'année: «Du point de vue de l'éternité». DIMANCHE 3 JANVIER 1943: 10 h. 15. — Ecole du Dimanche. 11 h. — Culte: «Devant un agenda neuf». NAISSANCE M. et Mme Ed. Schwarz sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille ELISABETH CHARLOTTE survenue au Caire le 29 décembre 1942.

DONATION Donation en faveur de la Croix-Rouge Internationale P.T. 665.— de la part des Quilleurs (Groupe du Mordit) Concours 1942.

PETITE ANNONCE M. Ch. Gasser, mécanicien-électricien suisse est prié de se présenter à mon Bureau au 14, Rue Stamboul, Alexandrie, pour une affaire qui le concerne. Je prie également mes compatriotes qui connaissent l'adresse du susnommé de bien vouloir me l'indiquer.

ZENITH la perfection absolue dans la mesure du temps Records mondiaux de précision aux concours des grands observatoires astronomiques. Includes image of a Zenith watch.

BANQUE MISR

Société Anonyme Egyptienne
Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2
Fondée en 1920.

Siège Social: LE CAIRE — 151, Rue Emad el Dine.
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul

Toutes Opérations Bancaires
Caisse d'Epargne
Service de Coffres-forts Privés

Agences en Egypte:

- Le Caire: Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
- Alexandrie: Bourse de Minet el Bassal, Damanhour, Chebin el Kom, Benha
- Tanta: Zagazig, Mit Ghamr.
- Mansourah: Beba, Chounet Boch, El Fachn.
- Fayoum: Maghgha, Beni Mazar, Mallawy, Samallout, Abou Korkas.
- Beni-Souef: Deirout, Sohag, Guerga, El-Kaoussia, Abou-Tig, Manfalout, Tima.
- Assiout:

IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2

Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000
Fonds de Réserve: £ 75,000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE
Agences: Benha, Beni-Suef, Damanhour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE

Toutes opérations de Banque. Caisse d'Epargne.
R. O. No. 574 — Alexandria.

COMPAGNIE LEBON - ALEXANDRIE

La Société LEBON & Co. à Alexandrie porte à la connaissance du public qu'elle rachète ou prend en consignation dans ses magasins pour la vente éventuelle aux prix fixés par l'intéressé, tout matériel gaz ou électrique, dont pourrait disposer sa clientèle (Compteurs, chauffe-bains, cuisinières etc...)

Le public est prié, pour ces diverses opérations, de bien vouloir s'adresser au Service Magasin de la Société LEBON & Co, No. 14 Rue Sidi Metwalli.

COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Heiwan
Portland Cement Company

Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er, Immeuble «La Genevoise»
B.P. 844, Téléphone 46025

Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10
B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

"SUPERCRETE"

Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

SEAWATER CEMENT

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 TONNES

DISQUES - GRAMOS - RADIOS



chez: **VOGEL & Co.**

LE CAIRE:

16, Sh. Adly Pacha

ALEXANDRIE:

28, Rue Chérif Pacha

LA CIBA MET A VOTRE DISPOSITION:

- Pour la laine: Colorants Néolanes et Acides
- Pour le coton et la viscose: Colorants à la Cuve, Cibanelines et Cibagènes Chlorantines lumière et directs
- Pour la rayonne acétate: Colorants Cibacète
- Pour la teinture: Albatex, Ultravon
- Pour le finissage: Sapamine, Lyofix.

SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE À BALE (SUISSE)
Agence pour l'Egypte et le Soudan: A. Bino & Co., Le Caire, P.O.B. 257

DEVANT LA CRISE MONDIALE

III. - L'ENJEU REEL DU CONFLIT ACTUEL

(suite de la page 1)

LIBERTES ET INTERDEPENDANCE DES PEUPLES

XI. — Mais la structure de l'ordre social serait incomplète, fragile et contraire au droit, si elle ne tenait compte et de la liberté des peuples et de leur interdépendance croissante. Les deux notions d'indépendance ou de solidarité, ne sont pas incompatibles si ni l'une ni l'autre n'est portée à l'absolu.

«Pour que puissent exister des contacts harmonieux et durables et des relations fructueuses, il est indispensable que les peuples reconnaissent et observent les principes de droit naturel international qui régissent leur développement et leur fonctionnement normal. Ces principes exigent le respect des droits de chaque peuple à l'indépendance, à la vie et à la possibilité d'une évolution progressive dans les voies de la civilisation, ils exigent, en outre, la fidélité aux traités stipulés et sanctionnés conformément aux règles du droit des gens.» (1).

«Assurer le droit à la vie et à l'indépendance de toutes les nations, grandes et petites, puissantes ou faibles» est ainsi un «postulat fondamental d'une paix juste et honorable. La volonté de vivre d'une nation ne doit jamais entraîner d'injustice, moins encore équivaloir à une sentence de mort pour une autre. Cette égalité a été lésée ou détruite ou mise en danger, l'ordre juridique exige une réparation dont la mesure et l'extension ne sont pas déterminées par l'épée, ni par un égoïsme arbitraire, mais par des formes de justice et d'équité réciproques.» (2).

D'autre part la conception qui assigne à l'Etat une autorité illimitée est une erreur qui n'est pas seulement nuisible à la vie interne des nations, à leur prospérité et à l'augmentation croissante et ordonnée de leur bien-être: elle cause également du tort aux relations entre les peuples, car elle brise l'unité de la société supranationale, ôte son fondement et sa valeur au droit des gens, ouvre la voie à la violation des droits d'autrui et rend difficile l'entente et la vie commune en paix. Le genre humain, en effet, bien qu'en vertu de l'ordre naturel établi par Dieu, il se divise en groupes sociaux, nations ou Etats, indépendants les uns des autres pour ce qui regarde la façon d'organiser et de régir leur vie interne, est uni cependant par des liens mutuels, moraux et juridiques, en une grande communauté, ordonnée au bien de toutes les nations et réglée par des lois spéciales qui protègent son unité et développent sa prospérité.» (3).

«Entre les peuples devenus sûrs de leur autonomie et de leur indépendance», (4), doivent donc se nouer les liens moraux et juridiques qu'appelle leur solidarité, d'autant plus forte que se développe davantage la civilisation.

Cette interdépendance se manifeste sur le plan culturel. Chaque culture porte légitimement la marque des contingences historiques, locales, psychologiques qui ont favorisé son éclosion, mais il y a, en chacune, une incarnation particulière de valeurs qui sont communes à toutes, parce qu'elles sont proprement humaines, et constituent un patrimoine d'humanité.

Elle se manifeste sur le plan économique: s'il y a appropriation légitime du sol et de ses ressources au profit du peuple qui l'occupe, il y a aussi une destination générale des biens terrestres qui ne peuvent être exploités que par la collaboration de tous, et ne doivent être que pour le bien de tous.

Elle se manifeste dans l'ordre du progrès social. Le progrès des techniques, l'essor de la production, la multiplication des éléments matériels de la civilisation permettent une amélioration des conditions générales de vie selon une règle de justice; mais ils font en même temps courir aux hommes le risque d'être écrasés et déshumanisés par le poids des institutions économiques. Seule une collaboration entre les peuples peut amé-

nager les progrès techniques et protéger efficacement les hommes contre les déviations d'une économie qui est désormais à la fois nationale et internationale.

Elle se manifeste dans l'ordre international. Qu'il s'agisse de leurs intérêts propres: sécurité, assistance contre l'agression, justice dans leurs relations, fonctionnement des grands services administratifs internationaux, ou qu'il s'agisse de la protection des intérêts de leurs sujets, les Etats ont cessé aujourd'hui de pouvoir se prévaloir d'une indépendance absolue à laquelle les faits et le droit naturel substituent le principe de la collaboration et l'organisation collective.

Dans tous les domaines, culturel, économique, social, politique, une organisation doit donner expression aux liens de solidarité. Ceux-ci après s'être manifestés de façon grandissante mais sporadique, transforment aujourd'hui la communauté des peuples en une véritable société, qui appelle une organisation positive et demande aux Etats de renoncer au principe d'une souveraineté absolue. Des institutions doivent répondre aux besoins, leur donner le moyen de s'exprimer et de se satisfaire; des règles juridiques portées et appliquées par des organes internationaux doivent déterminer et sanctionner les préceptes moraux.

VERS UNE ORGANISATION DES LIBERTES

XII. — Ainsi d'une part l'organisation doit surgir de l'exercice de la liberté qui est au principe des institutions nationales, économiques, culturelles, politiques, et d'autre part, ces libertés doivent tendre à s'organiser en un ordre, vraiment nouveau, si on le compare au chaos laissé par l'individualisme économique et politique moderne, ou à l'ordre hégémonique édifié sur la ruine des libertés auquel conduisent le communisme, le fascisme et le nazisme. A la base de cet ordre, il y a la personne humaine, et c'est encore son bien, ou l'idée du bien de l'humanité, qui est au terme de cette organisation.

Nous tenons fermement que toute paix ni prospérité véritable ne sont possibles sans l'observation de ces principes.

Remonter aux fondements de notre pensée, dégager à nouveau, dans tous les domaines, les principes sur lesquels repose la conception chrétienne du monde, base à son tour de notre action, telle est la leçon que nous enseignent les progrès du totalitarisme. C'est l'oubli des vérités fondamentales qui favorise ces progrès, et qui a trop souvent stérilisé l'action même des meilleurs; trop d'esprits s'attachant à l'accessoire, économique ou politique, perdent de vue ce qui importe essentiellement et avant tout. La raison a fini par se nier elle-même en niant tout absolu transcendant ou en adorant des absolus menteurs; seule a subsisté la force. Les égarements mêmes du marxisme, du fascisme et du nazisme rendent par contraste plus sensible et plus manifeste la valeur des principes premiers de l'intelligence et de la vie; c'est en réaffirmant intégralement ces principes, en y attachant notre être, que nous opposerons au dynamisme des faux prophètes l'élan irrésistible qui a son origine dans l'Évangile, et dans la Vérité qui délivre.

Ce manifeste était rédigé au moment où les Etats-Unis, traités avec mépris et méprisés, s'étaient engagés dans la guerre contre les puissances de l'axe. La signification morale et spirituelle de cette guerre a été nettement mise en lumière par le Président Roosevelt, lorsque, s'adressant à l'Épiscopat américain, il a déclaré que «les Nations Unies veulent travailler à l'instauration d'un ordre international dans lequel l'esprit du Christ guidera les cœurs des individus et des nations.» Européens de toutes nations résidant dans le Nouveau Continent, nous tenons à affirmer notre pleine solidarité avec la Grande Démocratie Américaine et notre volonté de coopérer de toutes nos forces à l'effort des Etats-Unis, du Canada et des autres pays du Nouveau Monde pour la commune Victoire, qui sera aussi la victoire de nos peuples et la libération de l'Europe.

- (1). Encyclique Summi Pontificatus (20 octobre 1939).
- (2). Discours de SS. Pie XII en réponse aux vœux de Noël 1939.
- (3). Encyclique Summi Pontificatus.
- (4). Discours de SS. Pie XII en réponse aux vœux de Noël 1940.

PHARMACIE MODERNE

33, Rue Fouad 1er,
(Imm. Chawarbi Pacha)
Tél. 55405
LE CAIRE

Propriétaire et Gérant:
ALEXANDRE AGATHIADES

Pharmacien-Chimiste
Produits purs et frais
Exécution soignée des prescriptions médicales

Prix Modérés
Service à Domicile

Macdonald's

Special Soda Water
Makes a Good Drink Taste Better

MACDONALD'S MINERAL WATERS
3 Sharia Cattaoui, Tel. 59270, CAIRO.

ÉLECTRICITÉ LUIGI MASCHIO

13, Rue Sâlim Kaptan — Tél. 27872
ALEXANDRIE - Egypte
Tous genres d'applications.
Canaux électriques pour force et éclairage.
Sonnets, Microphones,
Réparations de dynamos, etc.
Bonnes références

CHRISTO CASSIMIS



LES CIGARETTES
DES
BONS FUMEURS

R.C. Alex. No. 18143

IMPRIMERIE WAHBA

31, Rue Fouad 1er, 31
LE CAIRE
Tél. 57519. R.C. 23700

TOUTES SORTES D'IMPRI-
MERIE — REGISTRES — EN-
VELOPPES. — PAPETERIE
RELIURE

Préservez votre santé
en buvant

Les Eaux Gaseuses
de
N. SPATHIS

La boisson saine et rafraîchissante par excellence

MONTRES DE QUALITE

chez
O. DUSONCHET & FILS
2, Av. Fouad 1er, LE CAIRE
Maison suisse fondée en 1898

CONFISERIE - TEA-ROOM BAR

JEAN LOQUES
Rue Soliman Pacha, Le Caire
Service à domicile.

F. GIANOLA PORT-SAID

Maison Suisse de 1er ordre
Confiserie — Tea Room
Restaurant — Bar

Etablissement d'Horticulture FLOREAL

Maison Principale,
8, Rue Chérif Pacha
Succursale
10, Rue Fouad 1er
Tél. 27730. — Alexandrie

ABONNEMENTS
pour Plantes d'appartements
DÉCORATIONS
pour Fêtes et Mariages.
Fleurs, Corbeilles et Couronnes

"Winterthour"

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents

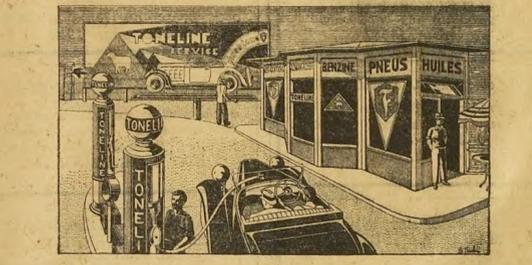
La seule
Compagnie d'Assurance Suisse
pratiquant en

Egypte
l'assurance contre les accidents

Agents Généraux pour l'Egypte:

Reinhart & Co.

Alexandrie, 7, rue Adib Agence au Caire, 41, rue Madabegh
B.P. 997 — Tél. 24797, 22439 B.P. 1999, Tél. 44644
R.C. No. 483. R.C. 10332



TONELINE SERVICE STATIONS

Au CAIRE:

Pont de Koubbeh, Rue Ibn Sandar... Tél. 61304
Sh. El Malika Nazli... » 56931
Fom-el-Khalig, Jardin des Wakfs... » 50058

A ALEXANDRIE:

124, Avenue Fouad 1er, Sporting... » 26609
Rue Farouk 1er, Stanley Bay... » R.1631
Nouzha, angle Rue Canal Mahmoudieh et
Rue du Palais... » 26397

Reg. de Commerce:
Alex. 23629.
Caire v8553.

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON OFFICE:
29, Gracechurch Street, E.C. 3, Cirrus Place, London Wall, E.C. 2.
Oceanic House, 1, Cockspar Street, S.W. 1.

CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500
Reserve Fund £ 2,600,000
C. R. Alexandria No. 92

OVER 500 BRANCHES (Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New York.

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.

BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.

The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.

AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 500,000,000)

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

R.C. Caire No 39 — R.C. Alex. No 692

Capital souscrit... L.E. 1.000.000
Capital versé... L.E. 500.000

Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil
Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul

«Traite toutes opérations de Banque»

S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000
R.C. No. 171 Alex.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul
Succursales: LE CAIRE — PORT-SAID — SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capitonés
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde
Dédouanements — Transits — Expéditions — Assurances

DEWAR'S WHISKY